



L'Association des artistes peintres de Saint-Laurent prévoit organiser cette année la sélection de nouveaux membres le lundi 11 septembre à 18 h au :
Centre des Loisirs de Saint-Laurent, 1375, rue Grenet, Saint-Laurent

Les artistes peintres (aquarelle, acrylique, pastel, médium mixte, huile, etc.) qui souhaitent devenir membres de notre association sont invités à **s'inscrire avant le 4 septembre 2017**.
Aucune candidature ne sera évaluée si le peintre ne s'est pas inscrit au préalable auprès du responsable attiré.

Pour vous inscrire vous devez faire parvenir au responsable par la poste :

À l'attention de Valérie Gruia, Association des artistes peintres de Saint-Laurent,
1375 rue Grenet, Saint-Laurent, H4L 5K3

Ou par courriel : valeriegruia@bell.net :

- Un CV détaillé des études, cours, ateliers et stages dans le domaine de la peinture
- Un court texte faisant part de votre motivation et de l'intérêt pour notre association

La sélection se fera au Centre des loisirs de Saint-Laurent.

Le soir de la sélection, vous devez apporter et présenter :

- 5 tableaux originaux
- Un portfolio ou un album photos montrant vos autres œuvres
- 10\$ **non remboursables** pour l'étude du dossier

Les dossiers incomplets seront refusés.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Authenticité et originalité des œuvres
- Créativité
- Expression artistique
- Présentation et qualité du travail
- Disponibilité et volonté de s'impliquer dans les activités de l'association

Les tableaux qui sont des reproductions ou des copies d'autres artistes seront refusés. Pas de peintures exécutées dans un cours ou un atelier sous la supervision d'un professeur spécialiste.

Un jury formé d'artistes membres sera responsable de la sélection. La sélection se terminera vers 20 h et vos tableaux vous seront remis à ce moment-là.

La décision vous sera communiquée par écrit dans un délai de deux à trois jours.

Bonne chance,
Valérie Gruia, Conseillère

Note : L'association est indépendante de l'arrondissement de Saint-Laurent, mais l'arrondissement lui fournit les locaux et le soutien pratique.